

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DUGÉ DE BERNONVILLE

## **Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 63 (1922), p. 201-206

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1922\\_\\_63\\_\\_201\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1922__63__201_0)

© Société de statistique de Paris, 1922, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## IV

### CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE

**Les fluctuations du chômage en divers pays depuis le début de 1921.** — Le tableau ci-dessous fait connaître, mois par mois, pour 1921 et le début de 1922, les proportions des chômeurs parmi les membres des organisations ouvrières de divers pays.

*Proportions des chômeurs parmi les membres des organisations ouvrières (pour 100).*

	Allemagne	Grande-Bretagne	Belgique	Pays-Bas	Danemark	Suede	Norvege	Canada	Massachusetts
<b>1921</b>									
Janvier . . . . .	4,5	6,9	19,3	16,8	19,7	20,2	10,5	13,1	»
Février . . . . .	4,7	8,5	22,7	16,6	23,2	20,8	13,1	16,1	»
Mars . . . . .	3,7	10,0	31,5	14,1	23,6	24,6	14,9	16,5	22,1
Avril . . . . .	3,9	17,6	31,2	12,0	21,7	24,2	14,7	16,3	»
Mai . . . . .	3,7	22,2	32,3	9,5	18,6	25,3	16,1	15,5	»
Juin . . . . .	3,0	23,1	22,9	8,1	16,8	27,9	18,4	13,2	20,6
Juillet . . . . .	2,6	16,7	21,4	7,6	16,7	27,9	15,9	9,1	»
Août . . . . .	2,2	16,5	21,7	7,3	17,7	27,4	14,7	8,7	»
Septembre . . . . .	1,4	14,8	17,7	6,9	16,6	27,3	14,7	8,5	20,0
Octobre . . . . .	1,2	15,6	13,6	7,0	18,3	27,1	15,1	7,4	»
Novembre . . . . .	1,4	15,9	13,9	»	20,8	28,8	16,9	11,1	»
Décembre . . . . .	1,6	16,5	11,4	»	25,2	33,2	18,3	15,1	»
<b>1922</b>									
Janvier . . . . .	3,3	16,8	11,2	»	28,9	34,8	20,4	13,9	»
Février . . . . .	2,7	16,3	»	»	33,1	32,1	»	»	»
Mars . . . . .	1,1	16,3	»	»	27,9	»	»	»	»

Les statistiques étant établies suivant des méthodes assez différentes, les chiffres ci-dessus ne peuvent être utilisés sans réserve pour apprécier si le chômage, à une époque déterminée, a été plus important dans un pays que dans un autre; ils fournissent seulement des indices permettant de suivre le mouvement du chômage d'une époque à l'autre, encore ne faut-il pas perdre de vue les variations saisonnières qui sont très importantes, surtout dans les pays du Nord.

L'Allemagne est le seul pays pour lequel les statistiques accusent une amélioration continue pendant tout le cours de l'année 1921. Le nombre proportionnel des chômeurs s'est toutefois relevé au début de 1922, mais il reste plus faible qu'au début de 1921. En Angleterre, la crise de chômage a atteint son maximum au mois de juin; depuis juillet, le nombre relatif des chômeurs s'est stabilisé; il reste encore considé-

nable. Dans d'autres pays, comme la Belgique, la Hollande, le Canada, on aperçoit une certaine amélioration pendant le second semestre de 1921.

En ce qui concerne la France, les statistiques mensuelles qui étaient établies avant la guerre par le Ministère du Travail d'après les renseignements fournis par les syndicats ouvriers n'ont pas encore été reprises. On ne possède comme informations sur l'importance du chômage que les nombres des chômeurs secourus sur les fonds municipaux, nombres publiés chaque semaine, au *Journal officiel*. Depuis janvier 1921, le nombre total des chômeurs secourus vers la fin de chaque mois a varié comme suit :

<b>1921</b>	Janvier . . . . .	63.962	<b>1921</b>	Septembre. . . . .	21.797
—	Février . . . . .	89.039	—	Octobre . . . . .	14.322
—	Mars . . . . .	91.225	—	Novembre. . . . .	10.346
—	Avril . . . . .	84.896	—	Décembre . . . . .	10.032
—	Mai . . . . .	70.383	<b>1922</b>	Janvier . . . . .	9.640
—	Juin . . . . .	47.331	—	Février . . . . .	9.244
—	Juillet. . . . .	33.731	—	Mars . . . . .	7.915
—	Août . . . . .	28.665			

Le nombre des chômeurs secourus a atteint son maximum en avril 1921 pour décroître ensuite rapidement jusqu'à la fin de l'année.

Les statistiques des Offices publics de placement font également ressortir une tendance à la reprise progressive de l'activité du travail en France, depuis le mois d'avril 1921; le rapport du nombre des placements effectués par ces Offices au nombre des demandes d'emplois non satisfaites s'est accru régulièrement ainsi qu'en témoignent les chiffres ci-dessous.

*Rapport du nombre des placements au nombre des demandes d'emploi non satisfaites.*

1921								1922			
Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
0,43	0,59	0,77	0,88	0,98	1,34	1,45	1,32	1,45	1,21	1,26	1,42

**La baisse des salaires en Angleterre depuis la fin de 1920.** — D'une statistique publiée dans la *Labour Gazette*, de mars 1922, il ressort que les salaires des ouvriers anglais ont subi, au cours de l'année 1921, des réductions souvent considérables. Le tableau ci-dessous fait connaître les moyennes des salaires courants de certaines catégories d'ouvriers dans quelques villes importantes en 1914, fin 1920 et en février 1922 :

Catégories d'ouvriers	Salaires hebdomadaires des ouvriers travaillant à pleine semaine, en shillings et deniers			Nombres indices Base 1914 = 100	
	1914	Décembre 1920	Février 1922	Décembre 1920	Février 1922
	—	—	—	—	—
<b>Bâtiment.</b>					
Briqueteurs . . . . .	40,7	100,10	86,9	248	214
Maçons . . . . .	39,8	100,10	87,0	254	220
Charpentiers, menuisiers . . . .	39,11	100,6	86,7	252	217
Plombiers. . . . .	39,9	101,11	89,1	256	225
Peintres. . . . .	36,3	99,3	84,11	274	235
Mancœuvres . . . . .	26,11	87,3	68,5	324	254
<b>Constructions mécaniques.</b>					
Ajusteurs et tourneurs . . . . .	38,11	89,6	73,6	230	189
Mouleurs . . . . .	41,8	92,10	76,3	223	183
Modeleurs. . . . .	42,1	94,3	77,10	223	185
Mancœuvres . . . . .	22,10	70,9	56,11	310	250
<b>Constructions navales.</b>					
Charpentiers. . . . .	41,4	91,3	75,1	221	182
Monteurs de tôles . . . . .	40,4	90,0	74,1	223	184
Riveteurs . . . . .	37,9	87,2	71,6	231	189
Mancœuvres . . . . .	22,10	70,4	56,7	308	248

Catégories d'ouvriers	Salaires hebdomadaires des ouvriers travaillant à pleine semaine en shellings et deniers			Nombres indices Base 1914 = 100	
	1914	Décembre 1920	Février 1922	Décembre 1920	Février 1922
	<i>Industrie, du livre.</i>				
Compositeurs à la main. . . . .	35,8	93,4	86,2	262	241
Relieurs. . . . .	33,11	93,8	86,7	276	255
<i>Fabrique de meubles.</i>					
Ébénistes . . . . .	39,9	102,1	83,9	257	211
Tapissiers . . . . .	38,9	101,1	83,7	261	216
Polisseurs . . . . .	37,1	101,11	83,6	275	225

Pour les manœuvres, la baisse de décembre 1920 à février 1922 représente plus de 20%; elle est généralement moins importante pour les professionnels, mais par rapport à 1914 l'augmentation totale des salaires des professionnels reste encore inférieure à celle des manœuvres. Dans les mines de houille, les diminutions de salaires ont été relativement plus considérables; on peut estimer que dans l'ensemble, les salaires ont été réduits de près de moitié au cours de l'année 1921. Les modifications ont été d'ailleurs très inégales suivant les districts. En février 1922, la hausse des salaires des ouvriers mineurs par rapport à 1914 n'était plus que de 20% environ dans les bassins d'exportation, tandis qu'elle atteignait encore 75 à 80% dans les grands bassins de l'intérieur. Pour l'ensemble des industries, l'augmentation des salaires par rapport à 1914 pouvait être estimée approximativement à 100% en février 1922, au lieu de 170 à 180% en décembre 1920; la diminution réalisée en 1921 dépasserait en moyenne 25%. Quant à la durée normale du travail, elle était le plus ordinairement de quarante-quatre à quarante-huit heures par semaine en février 1922, au lieu de quarante-huit à soixante heures en 1914.

**Le mouvement des salaires dans l'État de New-York.** — *The industrial Bulletin*, organe de la Commission industrielle de l'État de New-York publie des indices mensuels représentant le mouvement des salaires hebdomadaires moyens des ouvriers de New-York. Dans le tableau ci-après, ces indices sont rapprochés des indices des prix de détail calculés par le Bureau du Travail de Washington. Il résulte de ces données comparatives que la hausse des prix aurait précédé celle des salaires pendant les premières années de la guerre et que par rapport à 1914, le niveau des salaires se serait maintenu au-dessous du niveau des prix jusqu'en 1919. En 1920 et 1921, au contraire, le niveau relatif des salaires aurait dépassé celui des prix de sorte que le pouvoir d'achat des salaires serait actuellement supérieur à ce qu'il était en 1914. Cette conclusion est également celle à laquelle est arrivé le *National Industrial Conference Board*, par une étude plus complète et plus détaillée des mouvements des salaires et du coût de la vie aux États-Unis; elle est cependant contestée par d'autres auteurs.

*Nombres indices des salaires hebdomadaires à New-York et nombres indices des prix de détail calculés par le Bureau du Travail de Washington.*

(Base juin 1914 = 100.)

	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921
Salaires. . . . .	101	114	129	160	185	222	203
Prix des denrées. .	102	115	147	170	188	206	155

Les indices ci-dessus sont des moyennes annuelles. Le maximum de l'indice des salaires a été enregistré en octobre 1920 (228), celui des prix de détail en juin 1920 (221); les prix ont baissé de 32% de juin 1920 à décembre 1921; les salaires n'ont baissé que de 17% seulement d'octobre 1920 à décembre 1921.

Une enquête sur la durée du travail en Allemagne (1). — En vue de répondre à certains articles de la presse étrangère tendant à affirmer que la loi de huit heures n'est pas appliquée en Allemagne, l'Union centrale des Syndicats ouvriers allemands a publié les résultats d'une enquête entreprise à la fin de 1921 et qui a porté sur 1.389.000 ouvriers de vingt-deux professions différentes, répartis dans vingt-neuf localités.

La répartition, dans chaque profession, suivant la durée hebdomadaire du travail fixée par les contrats de travail s'établit ainsi :

Professions	Nombre d'heures de travail par semaine								
	42	44	45	45 1/2	46	46 1/2	47	47 1/2	48
Maçons . . . . .	»	3.235	8.517	12.642	5.650	12.650	6.718	8.630	33.717
Terrassiers. . . . .	»	2.378	1.979	482	2.700	10.000	617	1.279	12.329
Peintres. . . . .	»	1.992	258	3.750	510	100	»	78	16.421
Taillieurs de pierres . . . . .	»	135	410	»	90	720	»	580	2.938
Charpentiers. . . . .	»	703	3.307	4.193	327	3.772	912	2.510	6.440
Ouvriers en métaux. . . . .	»	»	»	»	160.927	201.886	»	»	180.079
Ouvriers du bois . . . . .	»	»	»	»	43.866	»	1.840	»	1.117
Ouvriers du cuir. . . . .	»	»	»	»	2.305	»	»	»	10.490
Ouvriers en chaussures	»	»	»	»	»	»	13.337	»	41
Lithographes. . . . .	»	»	»	»	»	»	8.011	»	»
Imprimeurs. . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	37.805
Relieurs. . . . .	»	»	»	»	12.200	»	»	»	8.867
Taillieurs . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	36.338
Boulangers. . . . .	»	»	1.556	»	7.405	»	»	»	4.688
Brasseurs . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	20.953
Minotiers . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	5.147
Ouvriers de distillerie . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	1.099
Employés de commerce	»	»	»	»	»	»	»	»	29.096
Expéditeurs . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	18.883
Dockers. . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	13.257
Ouvriers municipaux . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	113.384
Mineurs . . . . .	216.354	»	28.503	»	»	»	»	»	36.278
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>216.354</b>	<b>8.443</b>	<b>44.535</b>	<b>21.067</b>	<b>235.980</b>	<b>229.128</b>	<b>31.435</b>	<b>13.077</b>	<b>589.394</b>

D'après ces données, sur 1.389.000 ouvriers compris dans l'enquête, 589.000, soit 42%, travaillaient quarante-huit heures par semaine; 58% travaillaient moins de quarante-huit heures. La publication ajoute que les syndicats ouvriers exigent l'application stricte des conditions insérées dans les contrats et que la pratique des heures supplémentaires est très restreinte. Ces observations ne s'appliquent qu'aux professions ou aux régions où il existe des contrats collectifs entre les entrepreneurs et les syndicats ouvriers, mais comme la pratique des contrats collectifs s'est généralisée, l'Union en conclut que la proportion des ouvriers travaillant plus de quarante-huit heures par semaine est, dans l'ensemble du pays, relativement très faible.

**Les subventions aux caisses de chômage en 1920.** — D'après un rapport du ministre du Travail inséré au *Journal officiel* du 20 novembre 1921, les opérations auxquelles a donné lieu en 1920 la répartition du crédit ouvert au budget du ministère du Travail pour subventions aux caisses de secours contre le chômage involontaire, peuvent se résumer comme suit :

	1er semestre 1920	2e semestre 1920
Nombre des caisses subventionnées . . . . .	36	44
Nombre des membres. . . . .	53.757	55.861
Nombre de chômeurs secourus. . . . .	4.138	6.376
Nombre de journées indemnités. . . . .	63.772	146.535
Montant		
en francs { Des indemnités versées. . . . .	178.406	343.031
{ De la subvention de l'État. . . . .	43.611	77.059

Sur les 120.000 francs de subventions accordés pendant l'année 1920, 77.000, soit

(1) *Korrespondenzblatt des Allgemeinen Deutsche Gewerkschaftsbundes*, 4 février 1922.

près des deux tiers ont été versés à la Caisse fédérale des industries du Livre. Cette Caisse fédérale a indemnisé, en 1920, 83.000 journées de chômage pour une somme totale de 259.000 francs.

Au point de vue du nombre des membres, les 44 caisses subventionnées pendant le deuxième semestre comprenaient : 11 caisses de 50 à 100 membres, 14 de 101 à 500, 4 de 501 à 1000, 5 de 1.001 à 5.000 et 2 de plus de 5.000 membres.

**Opérations des sociétés d'assurance contre les accidents du travail en 1919 (1).** — Le tableau ci-dessous, extrait du rapport du ministre du Travail sur l'application générale de la loi du 9 avril 1898, résume les principales opérations de ces sociétés pour l'exercice 1919 (en milliers de francs).

	Primes ou cotisations encaissées	Payements effectués et capitaux constitués pour sinistres par premier règlement			Montant des dépenses pour 100 francs de primes encaissées
		Mort et incapacité permanente	Incapacité temporaire	Total	
Sociétés mutuelles françaises.	63.918	23.149	18.097	44.246	64,53
Sociétés anonymes françaises.	175.569	49.536	58.353	107.889	61,45
Sociétés étrangères. . . . .	35.540	11.396	9.531	20.927	58,88
Syndicats de garantie . . . . .	16.757	3.198	3.937	7.135	42,58

Les dépenses effectuées se sont réparties comme suit (milliers de francs) :

	Sociétés mutuelles françaises	Sociétés anonymes françaises	Sociétés étrangères	Syndicats de garantie
Capitaux constitutifs. . . . .	15.939	38.550	8.119	2.685
Indemnités journalières. . . . .	16.997	47.417	7.901	3.018
Frais funéraires . . . . .	36	42	12	10
Frais médicaux et pharmaceutiques. . . . .	7.397	20.012	4.258	1.229
Frais judiciaires . . . . .	877	1.868	637	193
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>41.246</b>	<b>107.889</b>	<b>20.927</b>	<b>7.135</b>

Envisagés par année d'assurance, les résultats généraux pour 1919 font ressortir à 11 milliards 928 millions de francs le montant global des salaires assurés et à 326 millions (2,75% des salaires) celui des primes brutes réclamées. Les charges pour sinistres survenus en 1919, pour premiers règlements, comprennent : sinistres payés, 83 millions de francs; réserves au 31 décembre 1919, 152.578.000 francs. Ces charges correspondent à 661.143 sinistres, dont 23.799 classés comme graves. Au cours de l'année 1919, deux lois sont venues étendre le champ d'application de la législation sur les accidents du travail. La première, en date du 25 septembre 1919, a rendu cette législation applicable à l'Algérie, sous réserve de certaines dispositions spéciales. La seconde, en date du 25 octobre 1919, étendant la notion même du risque professionnel a décidé que certains cas de maladies professionnelles seraient assimilés aux accidents du travail.

**La surveillance et le contrôle des sociétés d'assurances sur la vie et de capitalisation de 1914 à 1919.** — Le *Journal officiel* du 21 juin 1921 a publié un rapport du ministre du Travail sur l'application, pendant la période 1914-1919, des lois du 17 mars 1905 et du 19 décembre 1907, relatives aux sociétés d'assurances sur la vie et aux sociétés de capitalisation.

Au cours des années 1914 à 1919, trois nouvelles sociétés d'assurances sur la vie ont obtenu l'enregistrement, ce qui porte à 86 le nombre total des sociétés enregistrées depuis l'application de la loi. Mais, par suite des retraits d'enregistrement prononcés et de la disparition de certaines entreprises, le nombre des sociétés d'assurances admises à souscrire des contrats n'était que de 54 au 31 décembre 1919.

(1) *Journal officiel* du 8 février 1922.

	Nombre total des sociétés d'assurances sur la vie enregistrées de 1907 à 1919	Nombre des sociétés admisés à souscrire des contrats, au 31 décembre 1919
Sociétés françaises anonymes . . . . .	21	21
Sociétés françaises mutuelles . . . . .	12	10
Sociétés françaises à forme tontinière . . . . .	28	11
Sociétés étrangères . . . . .	25	12
Totaux . . . . .	<u>86</u>	<u>54</u>

Les enregistrements accordés de 1914 à 1919, par application de l'article 2, troisième alinéa, de la loi du 17 mars 1905 (modifications aux statuts ou aux tarifs) sont au nombre de 146, dont 46 pour modifications de statuts, 100 pour changement de tarifs ou établissement de tarifs correspondant à de nouvelles combinaisons d'assurances.

De 1914 à 1919 inclus, 8 entreprises nouvelles de capitalisation ont obtenu l'enregistrement dans les termes de la loi du 19 décembre 1907. Au 31 décembre 1919, le nombre total des entreprises de capitalisation enregistrées s'élevait à 36 dont 20 sociétés françaises anonymes, 15 sociétés françaises mutuelles, une société étrangère. Les enregistrements accordés à des sociétés de capitalisation, de 1914 à 1919, par application de l'article 2, troisième alinéa, de la loi du 19 décembre 1907, sont au nombre de 65 dont 25 concernant des modifications de statuts et 40 des modifications de tarifs. Pour les exercices 1914 à 1918, des décrets successifs ont décidé que les frais résultant de la surveillance et du contrôle des sociétés d'assurance sur la vie et de capitalisation seraient répartis entre les entreprises sur les bases arrêtées pour l'exercice 1913. Le crédit d'ordre ouvert pour l'exercice 1913 a été de 230.000 francs; les dépenses réellement liquidées se sont élevées à 187.035 francs pour l'exercice 1914; 173.212 pour 1915; 178.120 pour 1916; 185.182 pour 1917 et 226.221 pour 1918.

L. DUGÉ DE BERNONVILLE.